

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/1768

Approbation de conventions de partenariat entre la Ville de Lyon / Musée des Beaux-Arts et les établissements d'enseignement supérieur ENS, ENSATT, pour la participation des étudiants à la nuit des musées

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 18 JANVIER 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 JANVIER 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 JANVIER 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 21 JANVIER 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLASSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme ROUX de BEZIEUX (pouvoir à Mme SANGOUARD), Mme BERRA (pouvoir à Mme BALAS), M. PELAEZ (pouvoir à M. RUDIGOZ)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/1768 - APPROBATION DE CONVENTIONS DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE LYON / MUSEE DES BEAUX-ARTS ET LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ENS, ENSATT, POUR LA PARTICIPATION DES ETUDIANTS A LA NUIT DES MUSEES (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 30 décembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le musée des Beaux-Arts de Lyon a une volonté affirmée d'augmenter sa fréquentation étudiante et souhaite que les étudiants identifient l'institution muséale comme une ressource pouvant potentiellement compléter leur formation et être un lieu d'accueil et de détente.

C'est pourquoi, le musée des Beaux-Arts de Lyon travaille depuis plusieurs mois à la mise en place d'une véritable politique culturelle à destination des établissements de l'enseignement supérieur et des institutions culturelles de la Métropole de Lyon.

Dans ce cadre, des réflexions ont été entreprises avec les établissements suivants :

- ENSATT : le Musée et l'ENSATT souhaitent s'associer afin de développer un projet d'animation lors de la Nuit européenne des musées, le samedi 21 mai 2016. Les étudiants de 1^{ère} et 2^e années des filières Lumière et Scénographie sont invités à travailler à la conception d'installations dans les différents départements du musée pour mettre en valeur des œuvres et des espaces de leur choix le temps de la Nuit des musées (19h00 - minuit), le samedi 21 mai 2016.

A ce titre, les étudiants bénéficient gratuitement (par dérogation à la délibération n° 2015/1274 du 9 juillet 2015) d'une présentation des collections afin de pouvoir déterminer leur choix, dans la limite des contraintes de sécurité et de conservation indiquées dans le cahier des charges remis lors de cette séance.

Au minimum deux séances de suivi du projet auront lieu, l'une au musée, l'autre à l'ENSATT, afin de s'assurer de la conformité des projets aux contraintes du musée et à l'esprit de l'événement.

L'ENSATT s'engage à fournir le matériel pédagogique nécessaire à la réalisation des installations des élèves (estimation 2 000 €). Le Musée des Beaux-Arts s'engage à l'achat de fournitures propres au projet (estimation 2 000 €).

- CPES de ENS Lyon (Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur) : 3 visites découvertes des collections, expositions et métiers du musée sont proposées gratuitement (par dérogation à la délibération n° 2015/1274 du 9 juillet 2015) afin de faire découvrir le musée, son fonctionnement son

organisation aux étudiants et les familiariser avec la visite des institutions culturelles.

Des conventions ont été élaborées avec chacun des établissements d'enseignement supérieur.

Vu la délibération n° 2015/1274 du 9 juillet 2015 ;

Vu lesdites conventions ;

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1. Les conventions de partenariat susvisées, établies entre la Ville de Lyon / Musée des Beaux-Arts, l'ENSATT et l'ENS, pour la participation des étudiants à la nuit des musées (année scolaire 2015-2016), sont approuvées.

2. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

3. L'exonération des visites commentées concernées par ces deux partenariats est approuvée, par dérogation à la délibération n° 2015/1274 du 9 juillet 2015.

4. Les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget 2016, fonction 322, nature 6068.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN